

# Épinette - Deuxième éclaircie commerciale



**Dynamique :** Plantation d'épinette de Norvège de 35 ans située sur un site fertile. Une première éclaircie a été réalisée à 23 ans. Aucune rangée n'a été prélevée pour le passage de la machinerie, une récolte de 30% du volume de bois avait été effectuée.

**Problématique :** La densité trop forte limite la croissance en diamètre des épinettes. La compétition pour la lumière diminue la proportion de cimes vertes des arbres. Ce déséquilibre affecte la résilience des arbres et les rend plus fragiles au renversement. La croissance en diamètre est aussi énormément diminuée.

**Aménagement :** La deuxième éclaircie se réalise habituellement entre huit et dix années après la première. Une deuxième éclaircie de plantation est urgente, on est 12 ans après la première et tout retard dans son exécution crée une perte de croissance qui ne sera plus récupérée. Le déséquilibre au niveau du rapport diamètre/hauteur a commencé et les travaux sont essentiels pour préserver la proportion de cimes vertes présente et essentielle à la bonne croissance des épinettes.

**Évolution :** Dans 10 à 15 ans, une vérification du taux de croissance jumelé aux signes extérieurs de maladie ou de dépérissement guidera les choix vers, soit une troisième éclaircie commerciale ou la période propice pour la récolte finale qui sera suivie d'un reboisement advenant que la régénération ne se soit pas installée.